

Code de l'unité de formation : (3) 983145021F1	Code du domaine de formation : (4) 903
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 160 P.

<u>1. Dénomination du cours</u> (2)	<u>Classement du cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Conception, gestion et évaluation de projets dans le travail social de rue	CT	B	42
Approches individuelles, collectives et communautaires du travail social de rue	CT	B	50
Techniques d'approche, de communication et d'animation dans le cadre du travail social de rue	CT	B	36
2. Part d'autonomie		P	32
		Total des périodes	160

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 20.01.08

Signature : J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

- (1) Biffer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 1 -

1. Finalités

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant (1) de s'initier aux techniques et aux méthodologies spécifiques du travail social de rue et aux méthodologies spéciales de l'approche sociale individuelle, collective et communautaire en les intégrant dans une perspective de prévention éducative et de lutte contre les phénomènes de rupture sociale comme l'exclusion, la marginalisation et la stigmatisation sociales.

¹ Dans ce dossier, le masculin est utilisé à titre épïcène.

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 2 -

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

Pour accéder à cette formation, l'étudiant devra, au préalable, être capable :

- ◆ de résumer les idées principales d'un texte relatif à l'éducation et les critiquer, par écrit et oralement ;
- ◆ de produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de décision devant un fait, un événement... (des documents pouvant être mis à sa disposition) ;
- ◆ de présenter l'analyse d'un ouvrage restitué dans son contexte historique et social ;
- ◆ utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'éducateur (ESS)

Educateur social spécialisé (CTSS)

Educateur vie associative (CTSS)

Agent d'éducation (CTSS)

Animateur (CTSS)

Animateur sportif interculturel de prévention (ESSQ)

Moniteur de collectivités (ESSQ)

Brevet d'animateur.

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 3 -

3. Constitution des groupes ou regroupement

L'approche active et participative de cette formation demande qu'il n'y ait pas plus de 20 étudiants par groupe.

Cette condition favorisera davantage l'articulation entre les séquences de formation individualisées et les moments de travaux collectifs.

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 4 -

4. Programme

L'étudiant sera capable :

au départ de situations exemplatives et au travers de l'analyse de situations professionnelles,

4.1. Conception, gestion et évaluation de projets dans le travail social de rue

- ◆ de construire et de gérer un projet sur la base des besoins, des intérêts et des demandes des bénéficiaires ;
- ◆ de situer la notion de projet dans une perspective individuelle, collective et communautaire du travail social de rue ;
- ◆ d'envisager un projet dans une perspective de développement humain durable, de solidarité sociale et d'épanouissement individuel et collectif ;
- ◆ d'inclure dans un projet une dimension préventive à caractère d'éducation socio-pédagogique émancipatrice ;
- ◆ de concevoir des stratégies différenciées de mise en place, de gestion et d'évaluation de projet dans le cadre du travail social de rue ;
- ◆ d'adapter la gestion globale d'un projet « travail social de rue » suivant les caractéristiques des bénéficiaires et du contexte ;
- ◆ de concevoir une méthodologie de projet en considérant les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels de l'éducation permanente et l'éducation populaire ;
- ◆ de placer les bénéficiaires au centre des préoccupations dans la gestion d'un projet social de rue ;
- ◆ d'envisager dans un projet social de rue différents partenariats institutionnels et organisationnels possibles ;
- ◆ d'aider les bénéficiaires à se construire des projets de vie positifs ;

4.2. Approches individuelles, collectives et communautaires du travail social de rue

- ◆ de définir les enjeux et les caractéristiques d'une approche individuelle, collective et communautaire en respect aux règles déontologiques du métier ;

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- ◆ de différencier les spécificités de différentes approches sociales individuelles, collectives et communautaires ;
- ◆ d'envisager des complémentarités entre ces trois modes d'approches ;
- ◆ de planifier de façon stratégique et fonctionnelle ses actions dans le temps et l'espace en vue de favoriser la participation sociale des populations exclues ;
- ◆ d'orienter et de conseiller les bénéficiaires suivant la demande et les besoins ;
- ◆ de situer de façon cohérente ses actions dans une perspective de changement social ;
- ◆ de planifier ses actions sur le terrain en y intégrant l'imprévu et des stratégies alternatives ;
- ◆ de faire preuve d'adaptation et d'ouverture face aux codes, aux us et coutumes, aux valeurs, aux langages...des bénéficiaires ;
- ◆ de repérer les ruptures et les manques exprimés par les bénéficiaires à l'égard des institutions sociales et des dispositifs sociaux ;
- ◆ de mettre en relation des bénéficiaires et des dispositifs sociaux ;
- ◆ de notifier et de responsabiliser les autorités administratives et politiques par rapport aux situations et aux besoins des bénéficiaires ;
- ◆ de rechercher, en fonction des spécificités des bénéficiaires, différentes formes de soutien et d'accompagnement humain et logistique ;
- ◆ de créer un climat de confiance avec des bénéficiaires dans le respect de leur intégrité afin de les amener à renforcer leur capacité à s'assumer ;
- ◆ d'identifier des causes de maltraitance et d'exclusion d'une population donnée ;
- ◆ de planifier dans le temps ses actions de travailleur social de rue dans une perspective à long terme ;
- ◆ de rechercher, en fonction des spécificités des bénéficiaires, différents dispositifs de soutien et de traitement humain et logistique ;
- ◆ d'orienter les bénéficiaires vers des associations existantes ;
- ◆ d'organiser son travail dans les quartiers afin d'être disponible pour les populations cibles (occupation régulière d'un espace-temps, fréquence des tournées, visibilité, respect des horaires,...) ;
- ◆ de contribuer à l'accroissement du bien-être social par l'activation et la restauration de solidarités de base ;
- ◆ de développer des systèmes de parrainage et de compagnonnage au service de la mise en place d'un processus de mixité sociale et de transformation sociale ;

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

4.3. Techniques d'approche, de communication et d'animation dans le cadre du travail social de rue

- ◆ de construire et de mettre en œuvre des outils adaptés de recueil d'informations et de représentations auprès des bénéficiaires ;
- ◆ de se documenter sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- ◆ d'utiliser, de façon adaptée, des outils et des canaux d'information et communication, formels et non formels, pour créer une relation de confiance avec les bénéficiaires tout en explicitant clairement son mandat ;
- ◆ de mettre en place, de façon adaptée, des techniques et des outils d'observation, d'approche, d'accueil, d'accompagnement, de responsabilisation, de négociation, de prévention éducative et de médiation en vue de devenir une personne ressource et un référent dans un territoire donné ;
- ◆ de concevoir, de mettre en place et d'évaluer des stratégies communicationnelles selon le principe de la double amorce ;
- ◆ de construire des schémas et des fiches permettant de comprendre le fonctionnement d'un territoire donné (histoire du lieu, zones d'influence, rythme, dynamisme, codes et langages, réseaux relationnels, activités quotidiennes, routines, valeur symbolique auprès des différentes populations,...) ;
- ◆ d'utiliser des techniques d'écoute active et de dynamiques de groupes favorisant l'empathie, la communication non violente et la discrimination positive ;
- ◆ de construire des schémas sur la relation interpersonnelle et sur les réseaux de collaboration.

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 5 -

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, *au travers d'épreuves écrites et orales*, et à partir de situations diversifiées de travail social de rue, l'étudiant sera capable :

- ◆ de relever les éléments constitutifs et significatifs de la situation sur le plan individuel, collectif et communautaire ;
- ◆ de relever et d'analyser dans le projet présenté les variables changeables sur lesquelles une action a été posée ;
- ◆ de se questionner sur le sens et la pertinence des activités et des outils mis en œuvre dans une perspective de prévention éducative et de lutte contre les phénomènes de rupture sociale comme l'exclusion, la marginalisation et la stigmatisation sociales ;
- ◆ d'évaluer les activités mises en œuvre en se référant à des critères précis repris dans le programme ;
- ◆ de proposer, de façon argumentée, des pistes de changement et d'amélioration de la situation présentée ;
- ◆ d'évaluer son analyse de la situation et ses propositions de changement social.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ l'objectivité de ses observations ;
- ◆ le degré d'intégration des concepts ;
- ◆ la pertinence de l'argumentation ;
- ◆ la qualité de son expression écrite et orale ;
- ◆ la qualité de son auto évaluation.

Formation continuée pour les personnels socio-éducatifs : le travail social de rue – approches méthodologiques

Niveau : Enseignement secondaire supérieur

- Annexe 6 -

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert. L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.